révolution française par M. Louis Joseph Papineau n'est pas exacte. Ce monsieur dit dans son troisième manifeste que cette révolution pour la France, l'*institutrice des nations en fait de droits politiques*, a été *un remède facile et bénin*. Ce sont ses propres expressions qui peuvent convenir à un COMMUNISTE ou à aucun membre des clubs exaltés de Paris, mais qui sont pour le moins étranges dans la bouche d'un homme raisonnable et éclairé.

UN DE VOS LECTEURS.

Montréal 2 juin.

(*Pour la Revue Canadienne.*)

LE PÈRE DUCHESNE.

M. le Rédacteur,

M. Louis-Joseph-Papineau nous rappelle par ses manifestes furibonds et échevelés et son journal l'*Avenir* le fameux PÈRE DUCHESNE de 92. C'est le même mépris de l'ordre, de la paix, du bonheur du pays, le même esprit désorganisateur et destructeur. M. Papineau se fait enfin connaître pour ce qu'il est. Mais il y a bien des choses sur son compte que le public ne connait pas encore. Il importe de les lui apprendre. Le *Journal de Québec* dans son numéro du 30 mai en contient quelques unes que vous devriez reproduire. C'est sous le titre de RÉFLEXIONS. Il y a là quelque traits de patriotisme et de respect au clergé qui sont dignes du PÈRE DUCHESNE. N'oubliez pas surtout les expressions suivantes qu'il employait autrefois en parlant du corps, qu'il voudrait flatter aujourd'hui, notre digne et vertueux clergé : *Ce corps qui ne se distingue que par la coupe de son habit.*" " *Y a-t-il des rabats ici !*" " *C'est un acte démoralisateur que de souscrire de l'argent pour la construction des Eglises.*" Voila les paroles de l'homme, qui veut aujourd'hui gagner l'estime du clergé et du pays, pour parvenir a ses fins.

UN CITOYEN.

Québec, 1er Juin 1848.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN FRANCE.

Suivant les dispositions arrêtées à l'avance par le gouvernement provisoire, le rappel avait appelé dès le matin une partie de la garde nationale sous les armes. A midi les membres du gouvernement provisoire sortent du ministère de la justice, Place Vendôme, pour se rendre à pied au palais de l'Assemblée nationale, construit, comme on le sait, dans la cour de l'ancienne chambre des députés.

Vers la même heure, la salle des séances commence à se remplir. Peu de membres ont revêtu encore l'uniforme de représentant ; aucun ne porte la ceinture tricolore. La plupart sont en habit de ville ; on remarque néanmoins un d'outre des Landes dans son costume natal, et plusieurs ecclesiastiques en soutane : les regards se portent principalement sur l'abbé Lacordaire dont la tête complètement nue et la robe blanche tranchent au milieu de son entourage. On distingue aussi nombre d'anciens députés ; entr'autres MM. Odilon-Barrot, Blin de Bourdon, Isambert, Larabit, Subervie, Dupin, St.-Albin, Lherbette, Berryer, Boulay de la Meurthe, Havin, Grandin, Billaudel, L'herbette, Larochejacquelein, Léon de Malleville, etc. Parmi les hommes nouveaux, ceux sur qui attirent le plus de regards, sont Béranger, Barbès, Emmanuel Arago, Jules Favre, Murat, fils de l'ancien roi de Naples, etc. La tribune diplomatique est occupée par lord et lady Normanby ; M. Rush, ministre des Etats-Unis ; le baron de Thorn, chargé d'affaires d'Autriche ; les représentants du Chili et de diverses autres républiques américaines ; le ministre espagnol ; l'envoyé de Toscane et celui de la république haïtienne.

A une heure, M. Andry de Puyraveau, doyen d'âge, monte au fauteuil. Six des plus jeunes parmi les membres présents prennent place au bureau en qualite de secrétaires ce sont : MM. Fresnau, Astouin, Lagieannol, Gaubon, Sainte-Beuve, Avont et Ferromillet. Bientôt après, le canon des Invalides annonce que les membres du gouvernement provisoire traversent le pont de la Revolution. Les députés montent à leurs places. A ce moment, quelques gardes nationaux seulent pénètrent dans l'enceinte mais rappelés aux convenances par M. de Châteaurenard commandant du palais de l'Assemblée, ils se retirent presque aussitôt. Les tambours battent aux champs et le vénérable Dupont [de l'Eure] entre dans la salle, appuyé sur le bras de MM. Lamartine et Louis Blanc. Derrière eux marchent MM. Arago, Marie, Bethmont, Ledru-Rollin, Marrast, Albert, Flocon et Crémieux. M. Caussidière entre le dernier ; seul il porte le costume républicain.

A l'aspect des hommes qui, depuis deux mois ont si courageusement guidé la France dans la route difficile et nouvelle qu'elle s'était tracée, l'assemblée entière se lève et les salue par un cri unanime de "Vive la république ; vive le Gouvernement Provisoire," auquel s'associe spontanément le public des tribunes. Les membres du gouvernement provisoire s'inclinent et vont prendre place sur le dernier banc à gauche. Bientôt un messager vient, de la part du président d'âge, inviter Dupont de l'Eure à monter à la tribune. Il s'y rend en effet, et prononce le discours d'ouverture qui est souvent interrompu par de bruyantes acclamations.

Après quelques débats animés au sujet de la vérification des pouvoirs et autres choses préliminaires, la Chambre discute la résolution de proclamer sur le champ la république. Le général Courtois entre tout à coup dans la salle et prie les représentans du peuples et le Gouvernement Provisoire de sortir afin de proclamer la république. L'assemblée se rend à cet appel et quitte la salle des séances. Un roulement de tambours annonce au peuple et à la garde nationale que leurs vœux vont être satisfaits.

Les membres du gouvernement provisoire paraissent alors suivis des six ou sept cents représentants qui assistaient à la séance. D'immenses acclamations les saluent, et la république est proclamée par un seul cri formé de 200,000 voix. La place et le pont de la révolution et les deux quais de la Seine présentent en ce moment un spectacle vraiment magique.

Le soir la Proclamation de la république est affichée sur les murs de Paris.

NOUVELLES D'EUROPE.

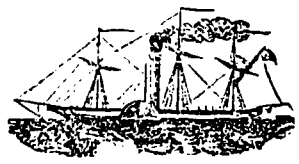

ARRIVEE DU UNITED STATES.

QUATRE JOURS PLUS TARD.

Le steamer *United States* parti le 17 de Liverpool est arrivé à New-York mercredi matin.— Nous sommes redevables à la *Minerve* pour la traduction de la dépêche télégraphique

M. Mitchell, propriétaire du *United Irishman*, a été envoyé à Newgate, pour attendre son procès pour certains articles publiés dans son journal. *Sur le cas de Smith O'Brien le jury ne s'est* pas accordé, il en sera probablement de même pour celui de Meagher.

Il y a eu un combat le 16 entre les Piémontais et les Autrichiens, à Vérone. Les troupes de Charles Albert furent obligées de retraiter après un engagement sanglant, 98 tués et un grand nombre de blessés. La perte des Autrichiens est inconnue. La province de Belluno s'est rendue aux Autrichiens.

Le nouveau ministère romain a satisfait le peuple, mais tout était incertitude. Les cardinaux ont tous été relâchés.

Marches.—Le commerce monétaire était sans zèle. Les prix des grains sont bien peu plus élevés qu'à la dernière malle.

NOUVEAUX DETAILS TÉLÉGRAPHIQUES.

Le 15 mai, jour fixé pour la discussionsur la politique extérieure de la France, à l'égard de la Pologne et de l'Italie, un mouvement serieux a été tenté par les communistes, ultra révolutionnaires pour renverser le gouvernement à peine installé. Il avait été spontanément organisé sur la demande des classes turbulentes, pour entraner l'assemblée à décider instantanément une intervention en Pologne et en Italie. Blanqui, chef d'un des clubs les plus exaltés, avait appelé le peuple aux armes. Avec son ami Hubert, qui portait un drapeau rouge, ils se rendirent à la tête d'une bande de factieux à l'assemblée nationale. Ils prirent possession du palais de la chambre. Blanqui, haranga l'assemblée, qui était réunie, il déclara que si l'on battait le rappel pour le rassemblement de la garde nationale : " celui qui aurait donné des ordres serait considéré comme un traître."

Blanqui proclama comme membres du gouvernement provisoire : Cabet, Barbès, Hubert, Prud'homme, Ledru-Rollin, Louis Blanc, Blanqui, Pierre Leroux, Raspail, tous communistes. Pendant quelques heures, Paris fut jeté dans la plus grande consternation, mais bientôt, d'après les ordres du gouvernement, nommé par l'assemblée nationale, la garde nationale, la garde mobile, la troupe de ligne, infanterie, cavalerie, prirent les armes. Cette démonstration répandit la terreur parmi les factieux qui quittèrent en désordre l'assemblée nationale pour se rendre à l'hôtel de ville, afin d'y organiser " un comité de sûreté publique." La garde nationale dispersa bientôt *ces insensés, sans effusion de sang.* Les chefs principaux furent arrêtés : de ce nombre sont MM. Blanqui, Barbès, représentants, Hubert, le général Courtais, représentant, commandant de la garde nationale de Paris. L'assemblée nationale, reprit immédiatement ses travaux ; elle décida que le général Courtais aurait à répondre devant les tribunaux du crime de haute trahison dont il s'était rendu coupable.

On rapporte que Lamartine doit proposer à l'assemblée nationale, d'adresser une proclamation à la Prusse, à l'Autriche, pour le rétablissement de la nationalité polonaise.

Un nouveau combat très sérieux entre les troupes autrichiennes, commandées par Radetsky et l'armée piémontaise italienne, commandée par Charles-Albert, a eu lieu près de Vérone, le 7 *mai. Les Italiens ont remporté la victoire.*

Des négociations sont entamées entre la Prusse et le Danemark, pour le rétablissement de la paix sous la médiation de l'Angleterre.

Deces.

En cette ville, Aurélie Célina, enfant de L. F. Berthelot, écr. âgée de cinq semaines.

VOYAGE DE PLAISIR A TERREBONNE

LE STEAMER

PIONEER,

CAPT. VOLIGNY,

PARTIRA de ce port DIMANCHE prochain le 4 JUIN courant à 7 heures du matin pour un

VOYAGE DE PLAISIR A TERREBONNE.

Les voyageurs trouveront un excellent dîner préparé à la maison de pension de M. L. O. TURGEON.

Prix du voyage : un ECU pour aller et revenir.

Montréal, 2 juin, 1848.

ASSOCIATION

ST. JEAN-BAPTISTE,

ASSEMBLEE GENERALE.

UNE Assemblée Générale de tous les Membres de l'Association aura lieu en conformité à la 16e section des reglements LUNDI prochain, le 5 juin courant à 7 heures et demi precises dans une des Salles du Marché Bonsecours.

LUDGER DUVERNAY.
Commissaire- Ordonnateur.

2 jum

HUILE POUR LES PHARES.

DES SOUMISSIONS seront reçues au BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS jusqu'à MERCREDI, le QUATORZE de JUIN prochain de ceux qui désireraient fournir l'Huile nécessaire pour l'usage des Phares des Lacs Erié et Ontario, etc.

5250 Gallons d'Huile d'Hiver pressée SPERMACETIQUE de la meilleure qualité (un échantillon de laquelle, pas moins d'une pinte doit accompagner les soumissions) qui devra être fournie en quarts n'excédant pas soixante gallons, et qui pourra être mesurée de nouveau s'il est jugé nécessaire.

Les Soumissions doivent mentionner à quel prix le tout ou partie de l'Huile pourra être livrée à Montréal, Kingston, Toronto et Hamilton respectivement.

La livraison de toute la quantité devra être effectuée le ou avant le 10 juillet prochain, et le paiement sera fait dans les dix jours qui suivront, après que la quantité et la qualité de l'Huile auront été reconnues, reçues et certifiées par un des Officiers appartenant au Département des Travaux Publics.

Les Soumissions devront être endossées " Soumissions pour l'Huile des Phares " et contenir les signatures de deux personnes responsables qui sont disposées à se porter cautions pour la due exécution du contrat.

FRANCIS HINCKS,
Inspecteur-Général.

Bureau de l'Inspecteur-Général,
Montréal, 29 mai 1848.

LIVRES FRANCAIS.

A VENDRE par le Soussigné, les ouvrages suivants, par les Auteurs les plus Populaires.

Les Deux Diane, par A. Dumas 10 vols.
Vingt ans après, (suite des trois mousquetaires.) do 4 volumes.
Mémoires d'un Médecin par A. Dumas 7 vols.
Caligula, tragédie en Cinq Actes et en vers, avec un prologue, par A. Dumas, 1 volume.
Catherine Howard, drame en Cinq Actes et en huit Tableaux, par A. Dumas.
Charles VII chez ses grands Vassaux, drame par A D.
Une fille du Régent par A. Dumas, 3 vols.
Teresa, drame, par A. Dumas.
De Paris à Cadix, par do 2 vols.
Les Quarante Cinq par do 4 vols.
L'Alchimiste, drame par do
Christine, drame par do
Les Drames Inconnus par Frédéric Soulié, vols. 5 & 6.
Histoire d'Olivier Duhamel par do 4 vols.
Les Aventures de Saturnin Fichet, ou la Conspiration de la Bonarie, par F. Soulié, 5 vols.
Histoire populaire, Anecdotique et pittoresque de Napoléon et de la grande armée, par Emile Marco de Saint-Hilaire, 3 vols.
Théâtre D'Education, par Madame de Genlis, 4 vols.
Antoine, X. B. Saintine
Le Beau d'Angeunes, par Auguste Maquet 2 vols.
Le Mat de Cocagne, par Emile Souvestre, 2 vols.
Safia, par Roger de Beauvoir, 2 vols.
Le Champ des Martyrs, par Ernest Mesnard, 2 vols.
Un Homme Sérieux, par Charles de Bernard, 2 vols.
L'Aîné de la famille, par A. De Lavergne, 2 vols.
Pauline Butler suivi de le Brasero, par A. De Lavergne
André le Vendéen, par Mélanie Waldor. 2 vols.
Notre-Dame de Paris, par Victor Hugo, 3 vols.
Le dernier jour d'un condamné, par do.
L'Emérillon, épisode du siége de Paris, par Elie Berthet
La Ferme de L'Oseraie par do 2 vols.
La Mine d'Or, par do 2 vols.
Paul Duvert par do do
Angelo, Tyran de Padoue, par Victor Hugo
Le Roi s'amuse, par do do
Lucrece Borgia, par do do
Le Mari de Mme. De Solange, suivi de les préventions proverbe, par Emile Souvestre.

JOHN McCOY,
9, Grande rue St. Jacques.

Montréal, 2 juin.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE

JEAN-BTE. ROLLAND,

No. 21 Rue St. Vincent Montréal.

ON trouvera constamment à cette adresse un assortiment de livres et de fournitures d'école, ainsi qu'une variété de petits livres d'histoires et de piété, propres à être données en prix aux examens. Le tout à des prix très réduits.

Montréal, 24 mai, 1848.

WM. MUIR,

MARCHAND-TAILLEUR,

18, *Rue St. Francois-Xavier,*

VIENT DE RECEVOIR un assortiment riche et varié d'effets convenables à son commerce. Il invite ses amis et le public à lui faire une visite.

Québec, 19 mai, 1848.

ATTENTION

SOURCES DE VIRENNES

A LOUER OU A VENDRE

A des conditions très libérales, et à prendre possession le PREMIER de MAI prochain, L'ETABLISSEMENT des SOURCES de VARENNES, considérablement augmenté cette année, Mr. BRODEUR, le propriétaire ayant bâti une superbe MAISON à TROIS ETAGES de 96 pieds sur 34, sur la côte, en face de l'ancienne maison. Mr. Brodeur vendrait en même temps à l'acquéreur un terrein de grandeur suffisante pour un bon établissement joignant les sources.

S'adresser au propriétaire sur les lieux.

Varennes, 11 mars 1848.—4m.

AVIS

TOUTES personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu Lieutenant, John Richardson écr., de l'Acadie, sont priées de les présenter immédiatement au soussigné, exécuteur testamentaire de la dite succession, et procureur de Madame Catherine Antoinette Herse Richardson.

CHARLES S. RODIER,
Avocat.
Place Rodier

AVIS.

LE Soussigné ayant constitué GEO. WEEKES, Notaire de cette ville, son PROCUREUR et AGENT pour gérer et administrer ses biens et affaires, requiert ceux à qui il peut devoir de présenter leurs réclamations pour êtres liquidées, et ceux qui lui sont endettés de venir payer sans délait le montant de leurs dettes respectives.

JOHN DONEGANI.

Montréal, 25 mai, 1848.

ASSEMBLÉE DES COMPAGNONS BOULANGERS.

IL y aura une Assemblée des Compagnons Boulangers SAMEDI SOIR, à 8½ heures à l'Hotel d'ENNIS, No. 155, rue St. PAUL, pour prendre en considération des sujets de grande importance.

Par ordre,

D. LAIRD,
Secrétaire.

30 mai.

A LOUER.

UN VERGER complanté d'arbres fruitiers, pommiers, poiriers, ainsi qu'un JARDIN avec une petite MAISON pour le Jardinier, situé sur le Côteau St Louis, fauhourg St. Antoine, voisin de Jos. Donegani, écr. possession donnée immédiatement.

S'adresser à

L. DE LAGRAVE,
Rue Craig,
ou à C. A. BRAULT, N. P.
No. 3, faubourg St.

DÉPOT DE CHAPEAUX,

ET DE

PELLETERIES, DE

G. MEYER

No. 135, Rue Notre-Dame

LE Soussigné remercie sincèrement ses amis et le public, pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu par le passé, et a l'honneur de les informer qu'il a changé de place, qu'il est maintenant rendu aux vastes et commodes magasins, récemment occupés par M. ROBERT MORRIS, Sellier, *No. 135, Rue Notre* Dame, où il reçoit maintenant des CHAPEAUX, CASQUETTES et tous autres articles dans sa ligne, de Londres, Paris et New-York, qui, avec les objets de sa propre confection, formeront l'assortiment le plus complet qui ait jamais été offert en cette ville.

Il vient de recevoir quatre caisses de CHAPEAUX POUR DAMES, du goût le plus récent et le plus fashionable.

GEO. McIVER.

Québec, 19 mai, 1848.

LES personnes qui ont en leur possession des congé de milice et qui n'ont encore rien reçu du Gouvernement sont priées de les faire parvenir au Soussigné. Adressez, franc de port, coin des rues LAGAUCHETIERE et MONTCALM.

23 mars. J. DUFRESNE, N.P

MOULANGES FRANCAISES.

LE Soussigné ayant été nommé agent par une maison du Hâvre pour la vente de MEULES de Moulins de fabrication française et faites au goût du pays, prévient les Messieurs qui désirent en avoir qu'ils peuvent s'a lresser à lui. Chaques meules sont composées de 5 à 6 morceaux et de la grandeur de 4½ pieds anglais elles peuvent venir aussi de toutes autres dimensions. Pour renseignement s'adresser chez messr. E. & V. HUDON, Rue St. Paul.

LOUIS DE LAGRAVE.

21janv.

EPICERIES, VINS, THE, &c.

Nouvel Etablissement No. 31, Grande rue St. Jacques à coté de l'église Wesleyenne.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux habitans de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert à l'endroit indiqué leur *ETABLISSEMENT D'EPICERIES* et qu'ils ont en main un fond choisi avec soin de provisions et articles frais tels que THES, CAFES, SUCRES, EPICES, SAUCES, MARINADES, NOUVEAUX FRUITS, etc. etc.

AUSSI :

Un assortiment choisi de VINS et LIQUEURS, PORTER de Londres et de Dublin, ALES d'Edimbourg et de Montréal, etc.

Les effets ci-dessus ayant été récemment achetés et à de bas prix pour argent comptant, ils sont garantis comme frais et nouveaux et seront vendus pour un petit profit.

Cafés rotis et moulus chaque jour.

Arrivés aujourd'hui du RAISIN FRAIS, PRUNES, PRUNEAUX en barils et en caisses etc. etc.

MACFARLANE & ALLAN.

23 nov.

A VENDRE

UN emplacement avantageusement situé, Rue Ste Elisabeth, pour bâtir deux maisons.

—A BAS.—

Une maison à louer dans la même rue, pour les conditions s'adresser à Mr.

CHARLES GAREAU

17 août, 1847.

LICENCES.

AVIS est par le présent donné que les LICENCES mentionnées plus bas devront être renouvellées comme suit, savoir ; —

Des Epiciers, des Colporteurs et de ceux qui tiennent des tables de Billards, le ou avant le 5 AVRIL prochain.

Des Aubergistes, le ou avant le 23 MAI prochain.

Des Encanteurs, une fois par année, à l'expiration de la date de leur licence.

Pénalité contre les Epiciers, les Colporteurs et les Aubergistes sans licence, £10.

Contre les Encanteurs, £100.

Les Colporteurs sont tenus de montrer leur licence à la demande de tout magistrat, officier de paix, ou officier de milice, sous la pénalité de £10.

Ceux qui tiennent des tables de Billard, sans licence sont sujets à une pénalité de £25.

Toutes informations contre les infractions à la Loi des licences doivent être adressées à ce Bureau.

D. S. STUART,
J. M. FERRES,
Inspecteurs des Revenus.
Pour le District de Montréal.

Bureau des Inspecteurs des Revenus, 48, rue Notre Dame,—31 mars 1847. } 3 av.

AVIS.

LA Société qui a existé entre les Soussignés sous le nom de JAMES LESLIE & CIE est dissoute à compter de ce jour de consentement mutuel. Toutes dettes dues à ou par la société seront réglées par Henry Starnes, Edward Stuart Leslie et Patrick Leslie qui continueront les affaires à leur propre compte sous le nom de LESLIE, STARNES & CIE.

JAMES LESLIE,
HENRY STARNES,
EDWARD STUART LESLIE,
PATRICK LESLIE.

3 avril 1848.—di.

AVIS.

LES affaires ci-devant conduites par JOHN YOUNG & BENJAMIN HOLMES sous les noms et raison de STEPHEN, YOUNG & CIE., seront continuées à l'avenir par les Soussignés sous le nom de

HOLMES, YOUNG & KNAPP.
JOHN YOUNG,
BENJAMIN HOLMES,
JOSEPH KNAPP.

Montréal, 1 fév. 1848.

AUX MACONS CANADIENS.

ON recevra des Soumissions pour l'exécution de tous les ouvrages en MAÇONNERIE pour la bâtisse de l'Eglise de St. ANDREW, qui devra être érigée près de Beaver-Hall.

Les plans, les devis et les spécifications qui sont en français et en anglais, seront prêts à être examinés le ou après Vendredi, le 24 du courant, à midi, au bureau de MM. TATE & SMITH, rue de l'Hôpital, les entrepreneurs sont priés d'y faire attention.—23 mars—di.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

Journal Ecclésiastique, Politique, &c.

AVIS AUX ABONNES ET AU PUBLIC.

DANS la vue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre Journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du 1er. de Mai prochain, l'*AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE*, paraîtra le LUNDI MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,210 pages, sur la *Religion*, la *Littérature*, les *Sciences*, les *Arts*, les *Nouvelles Politiques, etc* à raison de de DOUZE CHELINS et DEMI par année, payable tous les six mois et d'avance. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de QUINZE chelins courant, payables par semestre.

Toute personne qui nous procurera HUIT abonnés capables de payer, aura droit de recevoir notre journal pour rien.

Nous prions toutes persones, amies de notre journal de vouloir faire connaitre le présent avertissement dans leurs localites respectives ; et les journaux qui échangent avec nous, nous contéreront en le reproduisant, un service que nous leur rendrons dans l'occasion.

On s'abonne chez MM. les Curés,
A Québec, au bureau du Journal.
No. 22, *Rue Lamontagne.*
et chez MM. J. & O. Crémazie, *libraires,*
No. 12 Rue la Fabrique.
A Montréal, chez E. R. Fabre, écr.,
No. 3, Rue St. Vincent.

Québec 1848. STANISLAS DRAPEAU,
Propriétair

LIBRAIRIE CANADIENNE.

No. 3, Rue St.-Vincent.

LES soussignés ont l'honneur de rappeler à leurs nombreuses pratiques; qu'ils se chargeront comme par le passé, des ordres qu'on voudra bien leur confier pour LIVRES, GRAVURES, CARTES GEOGRAPHIQUES, GLOBES, INSTRUMENS DE CHIRURGIE, INSTRUMENS DE MATHEMATIQUES ET DE TOUTES AUTRES MARCHANDISES FRANCAISES.

Les commandes confiées à leurs soins, seront exécutées cette année par l'un des soussignés, dont le départ pour l'Europe, est fixé au 10 de Janvier prochain.

Ils profitent de cette occasion pour inviter les personnes qui leur doivent de vouloir bien solder leur compte sous le plus court délai possible.

E. R. FABRE ET CIE.

Montréal, 21 déc. 1847.

GRAMMAIRE FRANCAISE ELEMENTAIRE.

SUIVIE d'une méthode d'analyse grammaticale raisonnée, à l'usage des Ecoles Chrétiennes, in 12 vo. relié, nouvelle édition, prix 10s. la douzaine, à vendre chez

E. R. FABRE, ET CIE.

A GRAND MARCHE.

FONDS DE MAGASIN DE £12,000,

vendre au No. 124, Rue Notre Dame

VIS-A-VIS L'EGLISE ANGLAISE.

LES Soussignés informent respectueusement leurs nombreuses pratiques et le public en général qu'ils ont commencé à vendre et veulent vendre sous un court délai leurs fonds de magasin. Ils ont fait une déduction de plus de 25 par cent sur le prix coutant des marchandises déja évaluées à tres bas prix et importés directement par eux.

Le fonds de leur magasin se compose d'un assortiment général de Marchandises de goût et d'étape de la meilleure qualité et dans le meilleur ordre, parmi lesquelles se trouve leur importation de l'automne composée des effets les mieux choisis et les plus nouveaux, tels que :

Gros-de-Naples, Satins damassé, Satinettes, Dentelles de fil et de soie, Fleurs Françaises, Plumes, Rubans, Mousseline de laine, Cachemires, Indiennes, Alpacens lustrés, Orléans, Mérinos Français, Paramattas, Cobourgs, Velours de soie, Châles, Cachemirs et Satins Colletes et Chemisettes, Pelleteries, Plaches pour manteau et robe, Gants et Bas de tout genre, Patrons de robes de tout genre, Draps fins et superfins, Draps de Pilote, Casimires, Flanelles, Couvertes, Linges de table, Tapis, Bonnets de laine pour Dames, en quantité, Laine de Berlin et patrons, Chemises de laine, Calçons de laine, Damas, Coton blanc et autres, Toiles d'Irlande, Toiles à drap, etc., etc., etc.

N. B. Comme ce fonds de magasin doit être vendu sans réserve, il est important pour les marchands et les familles de venir le plus vite le visiter. Ils ne trouveront jamais une pareille occasion. Le tout pour argent comptant.

BEAUDRY & FRERE.

Montréal, 23 nov. 1847.

AVIS PUBLIC.

LE Soussigné, Exécuteur Testamentaire de feue Dame Marguerite Rousseau, en son vivant de Montréal, veuve de feu J. Bte. DeLorimier, écr., requiert par les présentes tous ceux qui peuvent devoir à la Succession de la dite Dame DeLorimier, de lui payer sans délai le montant de leurs dettes respectives, et ceux qui ont des réclamations contre la dite Succession, sont priés de les lui présenter immédiatement.

P. JOS. LACROIX

Montréal, 14 déc. 1847.

A VENDRE A CE BUREAU

LE DEUXIEME VOLUME DE

L'ALBUM

Littéraire et Musical de la Revue,

COMPRENANT LES 12 LIVRAISONS DE 1847.

CEUX qui désirent se procurer ce volume feront bien de ne pas tarder. Le nombre d'exemplaires que nous avons à vendre, étant malheureusement très limité.—*Prix : 20s.*—Elégamment relié, 24s.—*Ecrire Franco.*

A LOUER.

ET POSSESSION AU 1ER MAI.

Une partie de la MAISON, No. 165, sur la rue Notre Dame, formant un beau MAGASIN et un excellent logement.

—AUSSI—

Un CLOS à BOIS sur la rue Bonaventure, d'un arpent de front sur trois quarts d'arpents de profondeur, grande et petite porte sur la dite rue Bonaventure, pour les conditions s'adresser à Madame Ve. BARBEAU, c18, rue St. Antoine—17 fév.